REAGJIR

Dans une note de ce mois-ci, des experts de la direction générale du Trésor du ministère des Finances ont avancé des idées pour lutter contre les déserts médicaux. Avec une population vieillissante, la prévalence de maladies chroniques et la baisse d'effectif des médecins généralistes (environ 1000 généralistes en moins chaque année jusqu'en 2025), la désertification médicale est une réalité.

Parmi les solutions avancées, la volonté de limiter temporairement la liberté d'installation des médecins. « Or la coercition n'apportera pas les effets escomptés: à l'étranger cela n'a pas fonctionné, c'est envoyer un message très négatif aux futures générations de médecins voulant s'installer en libéral et ce serait affirmer qu'il existe des zones sur-denses ce qui n'est pas le cas en France en médecine générale. Les mesures proposées jusqu'à maintenant sont principalement financières mais peu efficaces, pourquoi? Les aides à l'installation sont peu lisibles et visibles et proposent parfois des contreparties inadaptées. De plus, le prisme de l'argent est le premier pris en considération en lieu et place de l'existence d'un réseau de professionnels de santé déjà existant et travaillant ensemble, du travail du conjoint, de la présence du service public...

Le Conseil de l'Ordre a mené une étude en mars 2019 pour mieux connaître les déterminants à l'installation et l'argent n'est pas le moteur principal. Il est indispensable de comprendre qu'un projet d'installation se construit, que l'exercice coordonné et pluriprofessionnel est plébiscité par les jeunes médecins et tout cela prend du temps. », explique le Dr. Laure Dominjon, Présidente de ReAGJIR (le syndicat qui représente les jeunes généralistes).

Pourquoi la coercition n'est pas une solution? Quels sont les déterminants à l'installation des jeunes généralistes? En quoi les réponses apportées jusqu'à présent sont-elles inadaptées?